

PROJET DE DEVELOPPEMENT FÉDÉRAL



Course d'Orientation
Fédération Française

2025-2028



SOMMAIRE

1. ETAT DES LIEUX	4
a. Données générales	4
b. Les pratiquants	5
c. Lieux de pratiques.....	9
d. Fonctionnement fédéral.....	10
2. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT	12
3. PLAN DE DEVELOPPEMENT	17
a. Ambition fédérale.....	17
b. Enjeux et objectifs	18
Une offre de pratiques diversifiée, la plus large possible	18
Une structuration fédérale et un maillage territorial plus efficients	19
La consolidation du modèle financier	19
Une approche participative	20
Un engagement pour maintenir l'éthique et l'intégrité	20
Un engagement pour le développement durable	20
c. Plan d'actions.....	20
AXE STRATEGIQUE 1 : Diversification de l'offre de pratiques	21
Pratiques sportives	21
Pratiques compétitives règlementées	21
Pratiques novatrices	21
Développement auprès des Jeunes	22
AXE STRATEGIQUE 2 : Haut Niveau	23
AXE STRATEGIQUE 3 : Structuration territoriale (du club vers le haut niveau)	24
AXE TRANSVERSAL 1 : FORMATION	26
Formation professionnelle	26
Formation des bénévoles	27
AXE TRANSVERSAL 2 : COMMUNICATION ET NUMERISATION	28
Communication.....	28
Numérisation	29
AXE TRANSVERSAL 3 : ENGAGEMENT DANS LES PROBLEMATIQUES SOCIETALES ACTUELLES	30
Développement durable.....	30
Féminisation.....	30
Ethique et intégrité.....	30
MODELE FINANCIER	31





1. ETAT DES LIEUX

a. Données générales

Fiche d'identité Fédération Française de Course d'Orientation - FFCO

Constitution : 25 mai 1970.

Siège : 15 Passage des Mauxins, 75019 PARIS.

Objet : encourager, promouvoir, orienter, développer, animer, enseigner, former, encadrer, coordonner, organiser la pratique de la discipline sportive de déplacement non motorisé utilisant les techniques d'orientation, conformément aux règlements de la Fédération Internationale de Course d'Orientation (IOF), c'est à dire la course d'orientation pédestre, la course d'orientation à ski et en raquettes, la course d'orientation en raid et en randonnée multisports, la course d'orientation à vélo tout terrain, l'orientation de précision et toutes les activités sportives connexes, avec [délégation ministérielle concernant la course d'orientation \(à pied, à vélo tout terrain, à ski](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042138425) (prorogée jusqu'au 31 décembre 2025 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042138425>).

Salariés : 5 salariés en CDI à temps plein – 2 au siège sur le pôle administratif, 1 comptable en télétravail, 1 chargé de développement en télétravail, 1 chargé de communication en télétravail, 3 CDI à temps partiel : un médecin, coordonnateur de la SMR, 2 supports techniques à la DTN à 50 et 60 % (suite à suppressions successives de postes de cadres d'Etat).

Cadres d'Etat placés auprès de la Fédération : 5 – 1 Directeur Technique National, 1 Entraîneur National, 2 Conseillers techniques nationaux assurant chacun la responsabilité d'un des deux pôles nationaux et des équipes de France de CO pédestre, 1 Conseiller technique national chargé de la formation, de la veille réglementaire, référent auprès des ligues, coordonnateur de la commission de répartition des subventions PSF.

A noter une perte, au cours des trois dernières olympiades, de cinq postes de CTS soit 50 %.

Autres personnels : sous contrat de vacations, médecins et kinésithérapeutes encadrant les équipes de France.

Budget : environ 1,3 M€.

- Côté ressources : environ 43 % proviennent des licences, 7 % des affiliations des clubs et structures déconcentrées, 15 % sont liées aux compétitions (redevances et titres de participation) et 25 % aux subventions ministérielles.
- Côté dépenses : 43 % correspondent au fonctionnement du Haut-Niveau, 27 % au fonctionnement fédéral dont environ la moitié pour les frais de siège (salaires et charges ; frais fixes de fonctionnement), 26 % au développement et 3 % à la formation.

Membre actif de la fédération internationale (International Orienteering Federation) : un représentant français dans une des commissions techniques (Numérique).

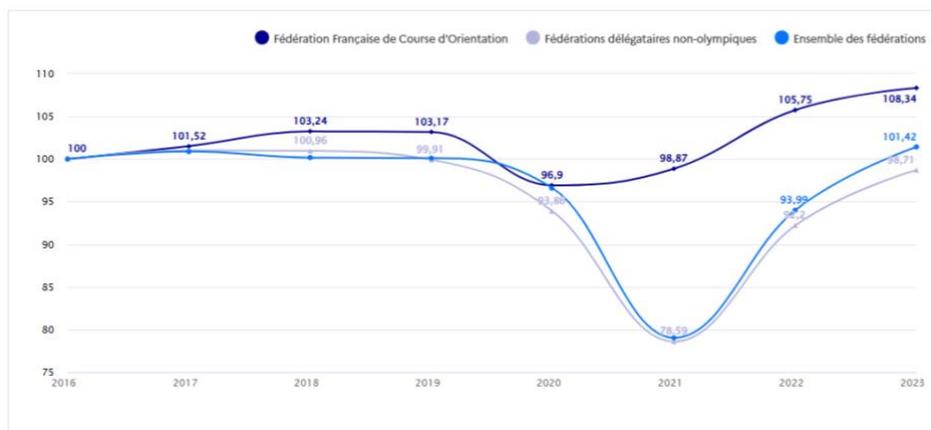
Membre du CNOSE.

Conventions nationales avec FFSportU, UNSS, UGSEL, FFH et CNSD.

b. Les pratiquants

Fin 2024, la FFCO comptait 9769 licenciés soit un peu moins qu'en 2023 (-168), mais plus qu'en 2021. La fédération a bien passé la crise COVID par rapport aux autres fédérations.

Évolution des licences sportives annuelles (base 100)



(Référence : Données du Ministère des Sports, portail national "data.sports.gouv.fr", portrait des fédérations)

Mais la dynamique de prise de licences s'essouffle. Si la baisse sur 2024 est légère (-1,7%), certaines catégories connaissent des pertes sévères : -11% dans la catégorie D/H 12 ; -9,7% dans la catégorie D/H 16, -10,8% chez les H20, -11,2% chez les D/H40. Effet négatif des Jeux Olympiques pour une discipline non médiatisée ou autre motif ? Il faut chercher à mieux comprendre les raisons de ces évolutions pour adapter si nécessaire nos pratiques aux attentes de ces tranches d'âges.

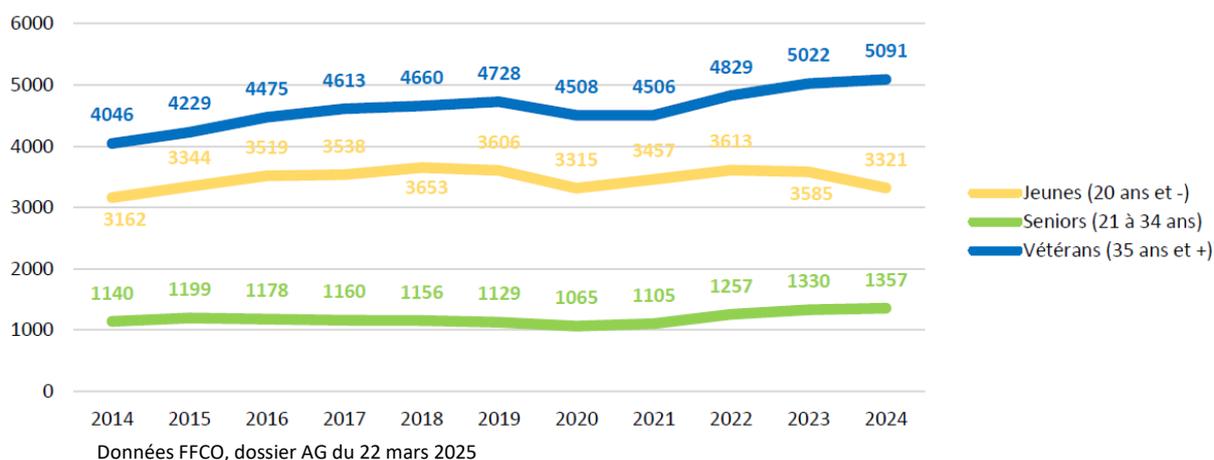
Sexe

Coté féminisation, la progression est régulière (41,3% en 2019, 43,4% en 2023, 44% en 2024) soit 12 points de plus que les fédérations délégataires non olympiques (référence : portail national, portrait des fédérations).

Âge

La FFCO vieillit : on note une baisse des licenciés jeunes - après une bonne progression entre 2021 et 2023 (+15,7%), -7,6% sur 2024 -, et, dans une moindre mesure, de la catégorie HD40 (catégorie qui correspond, potentiellement, à celle de parents pouvant avoir des enfants licenciés). Concernant les jeunes, le turn-over à 2 ans, après avoir été proche de l'objectif, chute en 2024 (45,5% en 2022 ; 44% en 2023 ; 49% en 2024). Les motifs d'arrêt de la pratique à ces âges sont connus : priorité aux études, déménagement pour l'université pour les adolescents et jeunes adultes ; entrée dans la vie active et parentale pour les autres.

Cependant, l'âge médian est de 34 ans (45 ans pour les fédérations délégataires non olympiques).

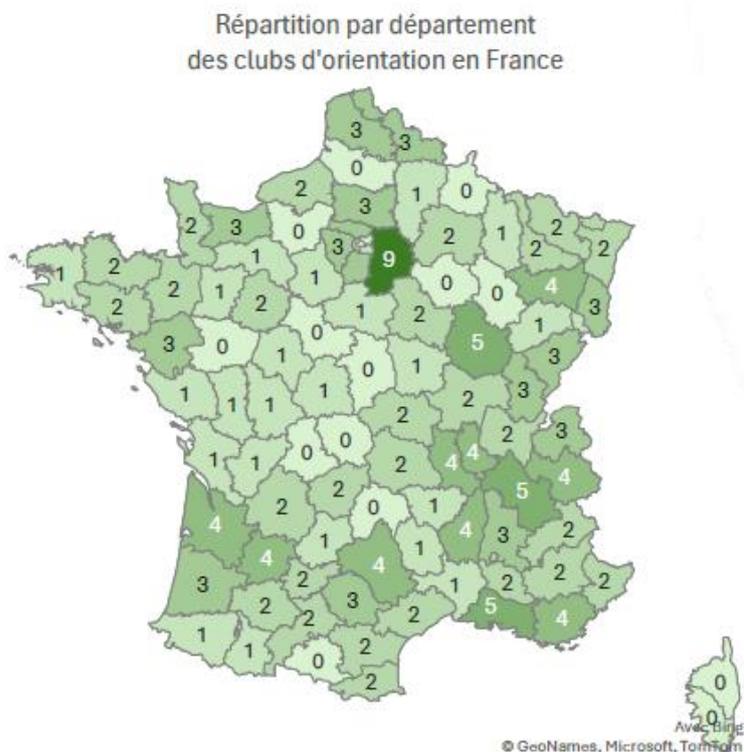


Répartition au sein de l'offre de Licences (à fin 2024)

- 8,5% étaient des licencié(e)s loisir-santé (contre 4% en 2019),
 - 4% étaient des licencié(e)s découverte-compétition (contre 3% en 2019),
 - 1,5% étaient de licenciés bénévoles (licence permettant d'aider au sein des clubs pour des personnes ne souhaitant ou ne pouvant plus pratiquer),
 - 86% étaient des licences compétition.
-
- 29% étaient des licencié(e)s conjoint ou enfant rattachés à une licence famille (contre 23% en 2019).

Répartition géographique

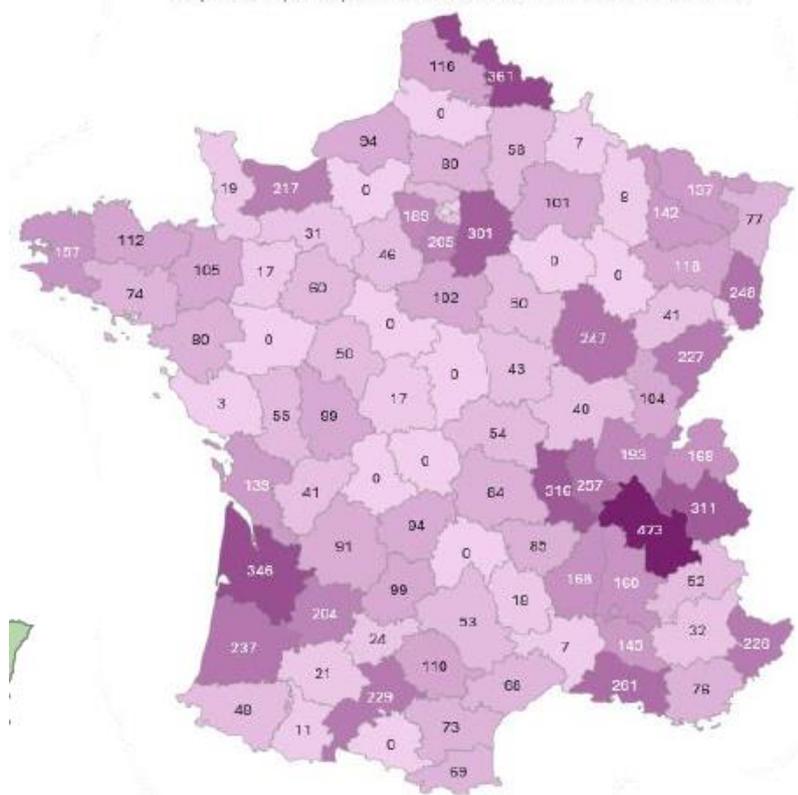
Ces licenciés pratiquent dans 192 clubs (nombre en baisse régulière depuis 2015 où ils étaient 208), répartis de manière assez inégale, à travers le territoire métropolitain et en Nouvelle-Calédonie.



A noter, en lien avec la perte de clubs, la légère diminution du nombre d'écoles de CO (95 en 2019, 93 en 2024).

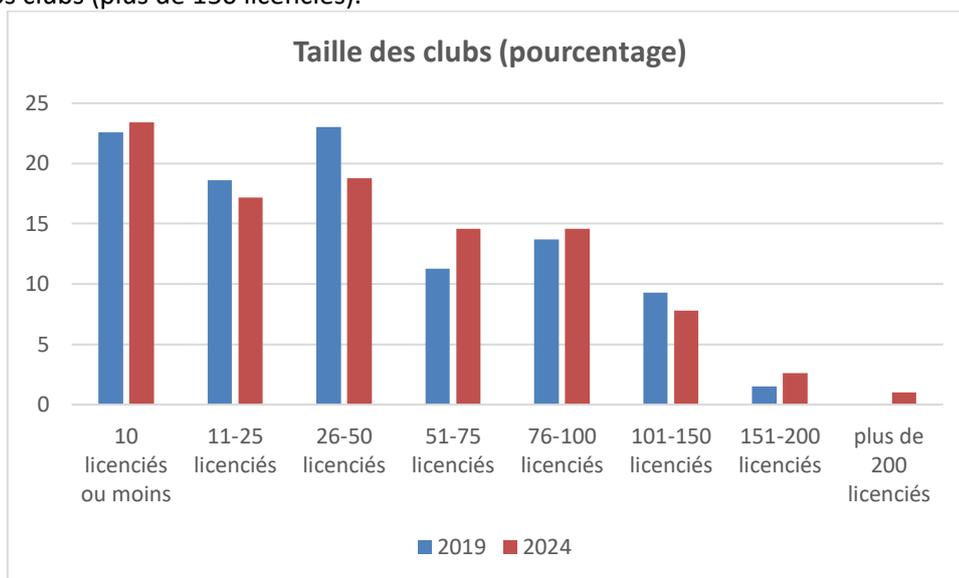


Répartition par département du nombre de licenciés en France



Taille des clubs

Le nombre moyen de licenciés par club est passé de 46 licenciés en 2019 à 51 en 2024. On note une très légère augmentation du pourcentage de très petits clubs, une progression notable des clubs à taille moyenne (51-75 licenciés) et des gros clubs (plus de 150 licenciés).



Pratique des licenciés

La pratique des licenciés est diverse tant en termes de discipline pratiquée que de nature d'activité (compétitive ou non). La modalité pédestre est très largement dominante (seuls 211 licenciés déclarent ne pas la pratiquer soit 2% des licenciés) ; 4120 licenciés (42%) disent pratiquer la CO à VTT, 1453 licenciés (15%) celle à ski soit en légère baisse



par rapport à 2019 (respectivement -3% et -2%). Toutefois, les compétitions dans ces disciplines regroupent un nombre bien moindre de participants.

56% des licenciés figurent au classement national (contre 54% en 2019), montrant une pratique compétitive pour la majorité. Ceci est moins vrai pour la CO à VTT (19% sur la base des seuls licenciés ayant déclaré pratiquer cette discipline) et pour la CO à ski (14%).

Le nombre d'organisations sur la France est de 667 pour 2024 (comparé à 772 en 2019), les difficultés d'obtention d'autorisations de la part de l'Office National des Forêts l'expliquant au moins pour partie.

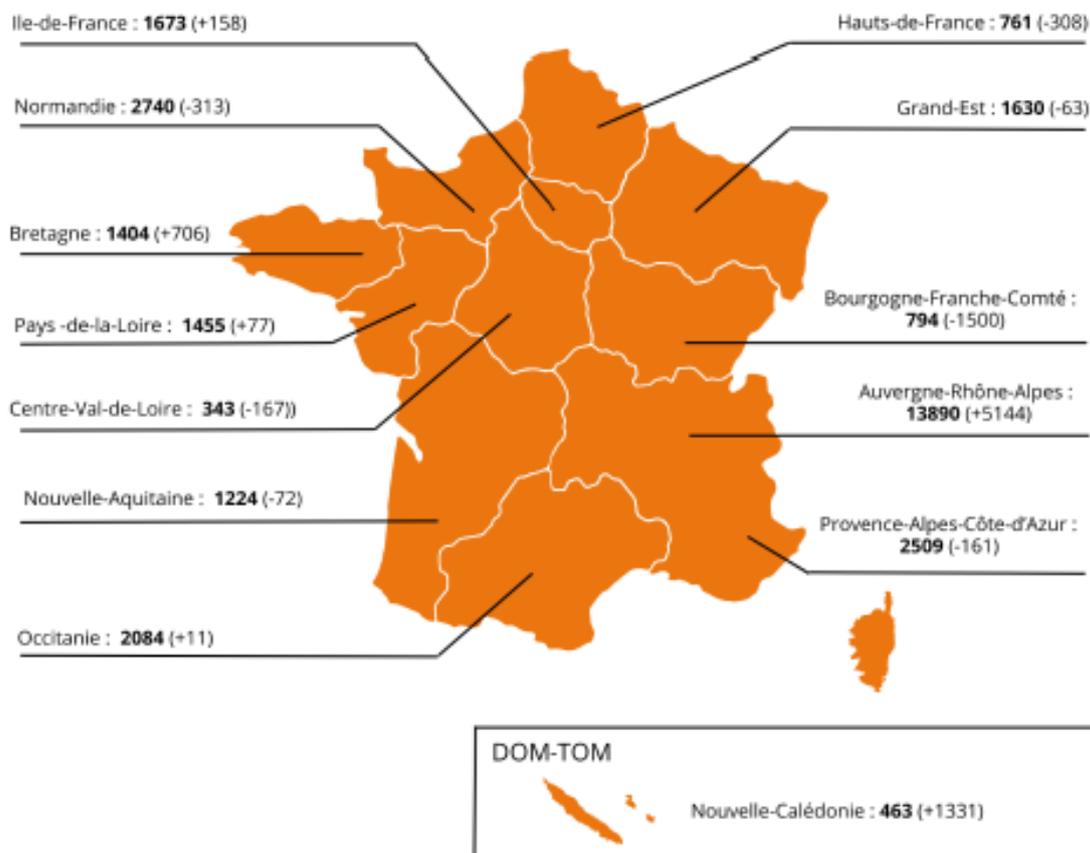
Coût de la pratique

Le coût d'accès à la pratique est relativement modéré. Au-delà de l'adhésion à un club (entre 80 et 150 euros, licence fédérale incluse pour un adulte ; entre 50 et 80 euros pour un jeune), l'équipement à acquérir est minimal : une tenue de sport de base de type running et une boussole, soit un budget de départ en équipement personnel de l'ordre de 150 euros. Les tarifs d'inscription aux courses, variant en fonction du type et du niveau de compétition, sont de l'ordre de 15 euros pour un adulte et de 8 euros pour un jeune.

La part la plus importante dans le budget d'un orienteur passionné de compétition est le budget déplacement et hébergement sur les courses régionales, nationales, voire internationales.

Pratique des non licenciés

Sur quasiment chaque organisation, sont accueillis des non licenciés, pratiquants occasionnels, moyennant la prise d'un titre de participation (pass'). En 2024, 30970 pass' ont été délivrés, les variations d'une année à l'autre dans les différents territoires pouvant être liés à l'organisation ou non cette année-là d'une grosse manifestation.



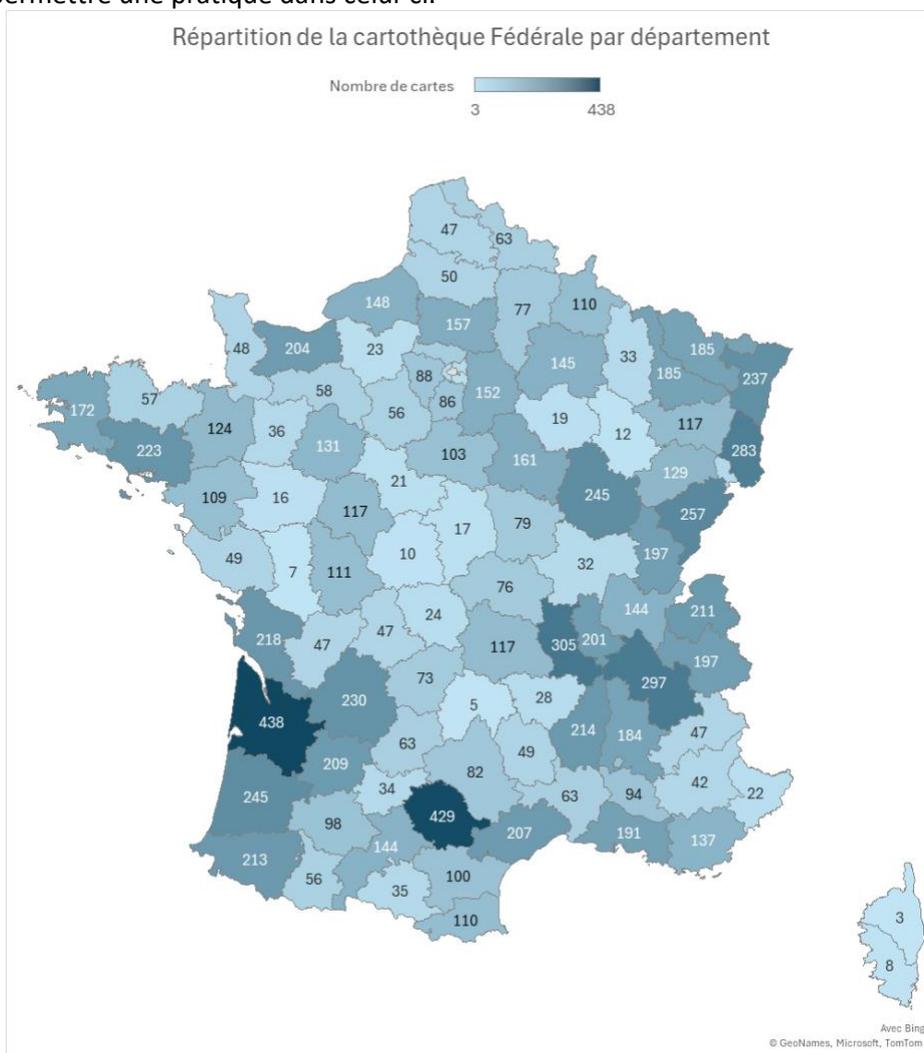
c. Lieux de pratiques

La course d'orientation se pratique en plein air sur des sites cartographiés en utilisant les spécifications internationales de l'IOF, tenant compte de la discipline (CO pédestre, CO à VTT ou CO à ski) et pour la CO pédestre du type de pratique (sprint ou non). 11 092 cartes sont déclarées sur le site fédéral, déposées à la BNF une fois validées : 90,7% sont pour la pratique pédestre dont 6,7% pour la pratique en milieu urbain ; 4,6% pour celle à VTT ; 1,1% pour celle en raid ; 0,8% pour la randonnée et 0,5% pour celle à ski. 1047 lieux cartographiés sont équipés d'équipements permanents ou semi-permanents.

Celles-ci sont définies pour des niveaux : initiation (3975) ; départemental ou régional (1704) ; national ou international (2210).

Répartition des cartes sur le territoire français

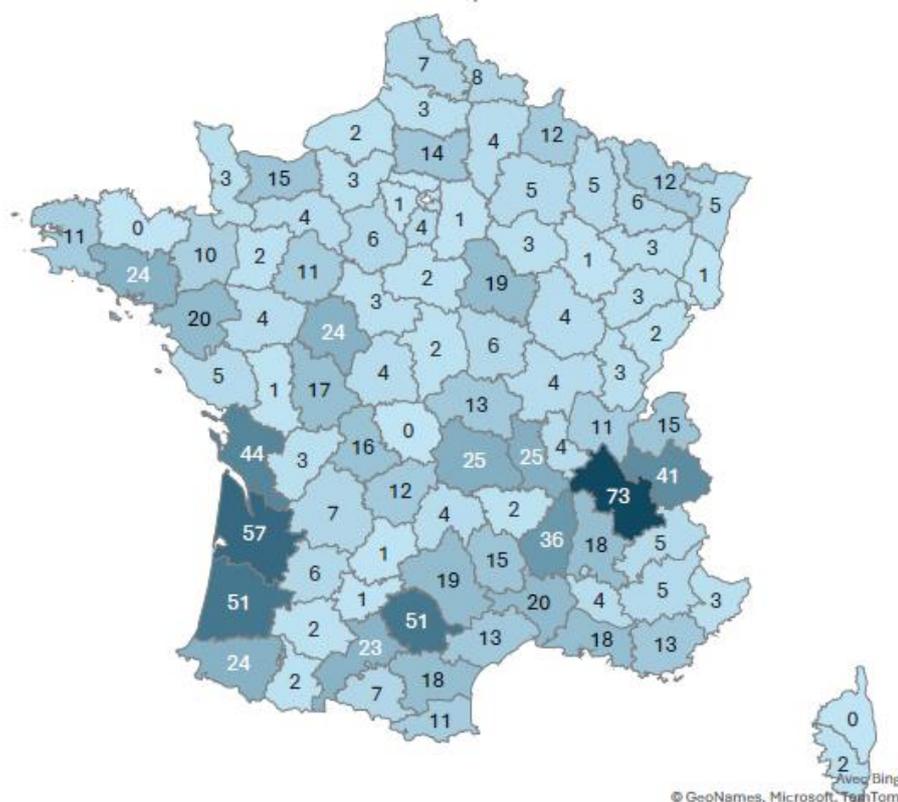
La répartition des cartes sur le territoire permet de constater une corrélation certaine entre un nombre réduit de cartes et l'absence de pratiques. Le chiffre de 30 cartes dans un département est à première vue un seuil minimal à atteindre pour permettre une pratique dans celui-ci.



1174 enregistrements d'équipements permanents d'orientation sont répertoriés sur le site fédéral, mais qui ne correspondent pas à la réalité par manque de déclaration soit par les structures FFCO, soit par les collectivités.



déclarées dans la cartotheque fédérale au 01/03/2025



d. Fonctionnement fédéral

Le fonctionnement fédéral est défini par les statuts et le règlement intérieur de la Fédération. En 2024, pour la première fois, le corps électoral était composé de 50,1% des représentants directs des clubs et membres associés. Le taux de participation a été élevé : 64% des clubs représentant 73% des voix, 88% des représentants des ligues représentant 94% des voix ont participé à ce scrutin.

Les statuts de la FFCO précisent :

- qu'elle est dirigée par un comité directeur composé de 5 membres représentant des différents corps conformément à la loi de 2022 et de 16 autres membres. Il se réunit 5 fois par an. L'ensemble des membres du Comité directeur sont des bénévoles.
- qu'un bureau directeur, comprenant 9 membres (un président, un trésorier, un secrétaire général, un trésorier adjoint, un secrétaire adjoint, 2 représentants des athlètes de haut niveau et 2 membres), assure la gestion courante,
- que le travail de réflexion et d'animation fédérale est assumé au sein de commissions dont certaines sont statutaires (commission de surveillance des opérations électorales, commission médicale, commission formation, commission juges et arbitres, commissions disciplinaires – 1^{ère} instance et appel –, conseil national de l'éthique), d'autres sont définies au vu du projet fédéral (haut niveau, pratiques sportives, équipements sportifs, jeunes, projet sportif fédéral, communication, numérique, partenariats, finances, développement territorial, développement durable, WOC 2031).

Commissions principales	Mission
Formation avec support de la Direction Technique Nationale	Définir et déployer la politique de formation fédérale : structuration de l'offre des formations spécifiques, prise en charge des diplômes nationaux, délégation aux ligues des diplômes régionaux, recherche de solutions pour les formations professionnelles.



Haut Niveau avec support de la Direction Technique Nationale	Définir les grands axes de la politique Haut-Niveau de la fédération mise en œuvre par la Direction Technique Nationale, en CO à pied et en CO à VTT. Pour la CO à pied, discipline reconnue de haut niveau pédestre, les objectifs, moyens et indicateurs sont définis dans le projet de performance fédéral.
Pratiques sportives (sous-commissions en charge de chaque discipline, du calendrier et du classement)	Mettre en place la réglementation et le calendrier des compétitions ; gérer les qualifications pour les championnats de France ; définir les modalités de classement au niveau individuel ou clubs.
Equipements sportifs	Contribuer à la réalisation de cartes de qualité prioritaires pour le haut niveau, contrôler la qualité cartographique de niveau national, veiller à l'application et à la mise à jour du règlement cartographique, favoriser la déclaration des cartes et équipements permanents dans la base fédérale et contribuer à leur développement.
Jeunes avec le support de la Direction Technique Nationale	Gérer le cahier des charges des écoles de CO, celui du passage des balises de couleur (représentatives d'un niveau technique à l'image des couleurs des ceintures au judo), ... Accompagner le développement de la pré-accession au haut niveau à partir du réseau de détection des espoirs, du perfectionnement des jeunes compétiteurs en groupes ligue performance (stages) et l'entraînement régulier avec le support de structures d'entraînement affiliées en lien avec des classes sport-études.
Développement territorial	Aider à rendre visible et possible la pratique des activités d'orientation pour tous, en particulier via les espaces d'orientation, dans le monde scolaire et par l'intermédiaire de création de structures (club ou antenne) dans les zones carencées.
Développement Durable	Prendre en compte le développement durable dans toutes les activités de la FFCO.

De plus, une conférence des Présidents de ligues se réunit une à deux fois par an afin d'échanger en dehors du cadre de l'assemblée générale sur les actions du projet fédéral et les aspects règlementaires à mettre en œuvre et/ou à faire évoluer.

Par ailleurs, des structures commerciales dont l'activité a un lien avec la course d'orientation peuvent également adhérer à la Fédération en tant que membres associés. La Fédération en compte à ce jour une quinzaine (contre une dizaine en 2019).

Organisation territoriale de la fédération

La fédération se décline sur le territoire via ses structures déconcentrées à savoir :

- 12 ligues régionales en Métropole (la Corse ne compte pas de club) et 1 ligue en Nouvelle-Calédonie,
- 58 comités départementaux.

Le niveau régional est en charge :

- de la formation des diplômés régionaux tant dans la filière « éducateurs » que pour le pôle technique des compétitions (CO à pied, CO à VTT ou CO à ski), le pôle suivi et arbitrage des compétitions et infrastructures,
- de l'élaboration et du suivi du calendrier régional,
- de l'animation, de la détection et du perfectionnement des jeunes à travers des structures locales d'entraînement qui ont pour objectif de favoriser l'accès au haut-niveau des jeunes orienteurs.

Le niveau départemental est potentiellement en charge :

- de l'élaboration et du suivi du plan cartographique départemental,
- de l'élaboration et du suivi du calendrier départemental,
- du support aux écoles de course d'orientation.

2. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT

A l'automne 2019, à l'occasion de la conférence des présidents de ligue, la fédération a élaboré une analyse de ses forces et de ses faiblesses, tout comme des opportunités et des menaces auxquelles elle faisait face. Cet état des lieux n'a pas fondamentalement changé, sauf concernant les restrictions d'accès à la nature pour toutes les manifestations sportives, restrictions qui ont notablement augmenté.

Forces	Faiblesses
Une activité s'adressant à tous	
<ul style="list-style-type: none"> Des objectifs variés (activité compétitive, activité loisir, activité de santé...) Des modalités des pratiques diverses pour tous les publics (en courant, en marchant, en étant véhiculé de façon non motorisée), à des intensités, sur des distances et dans des lieux différents, combinés ou non avec des aspects culturels Une gamme de licences assez large (compétition, découverte compétition, loisir santé, bénévole) Des lieux de pratiques multiples et divers : forêt, parc, ville... permettant <ul style="list-style-type: none"> Une activité familiale, conviviale avec mélange des générations Une pratique peu onéreuse lors de participation aux manifestations de proximité, avec un calendrier local adapté et un accueil de tous sur toutes les organisations Une activité alliant compétences physiques et cognitives participant à l'acquisition de valeurs et attitudes : contribution à la citoyenneté, au fair-play ; développement du respect des règles, de l'environnement, de la nature ; construction de l'autonomie, de la sécurité... Des outils de formation structurants, disponibles, un encadrement de qualité avec le savoir-faire de bénévoles passionnés 	<ul style="list-style-type: none"> Une représentation de l'activité "rebutante" par ses aspects techniques et intellectuels Une organisation complexe - lieu d'accueil non fixe limitant une présence hebdomadaire, une primo-pratique - et chronophage, avec des autorisations de plus en plus difficiles à obtenir Une pratique nécessitant des déplacements hors du réseau de transports Un faible effectif de licenciés dont une part volatile Un sport peu proposé dans les milieux sociaux défavorisés, en QPV Une pratique scolaire importante qui ne se transforme pas en licenciés Une perception de l'activité comme sport secondaire en parallèle à d'autres pratiques prioritaires Une difficulté à recruter et conserver les jeunes en dehors des familles d'orienteurs Une pratique démarrée tardivement ; poursuivie longtemps d'où une moindre disponibilité des vétérans pour l'encadrement Des ressources humaines essentiellement bénévoles pouvant rendre l'engagement sur le long terme difficile ; une professionnalisation des intervenants engagée mais celle des diplômes au point mort
Une activité contribuant au développement territorial	
<ul style="list-style-type: none"> Une activité participant à l'aménagement du territoire (cartes et équipements permanents d'orientation) Des organisations d'évènements structurées 	<ul style="list-style-type: none"> Un maillage territorial incomplet avec un nombre faible de structures et une répartition inégale des clubs
Une activité trop peu visible	
<ul style="list-style-type: none"> De nouveaux formats et lieux de pratiques (parcs et quartiers urbains) rendant plus visible la CO 	<ul style="list-style-type: none"> Une activité peu médiatisée malgré les très bons résultats internationaux : 5-6^{ème} nation mondiale

Opportunités	Menaces
Une activité s'adressant à tous	
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de reconversion pour certains sportifs après une autre pratique confirmée • SNU proposant la CO comme activité • Réactivation de la pratique de la CO dans le monde militaire • Les programmes scolaires : CO 1^{er} sport de plein air • Les aspects nature (mode, air du temps) en relation avec l'écologie et l'aventure (raid, course de nuit...), compatibles avec une pratique en binôme, en équipe 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du nombre de cadres d'état placés auprès de la fédération • Concurrence avec d'autres fédérations de sport de pleine nature, multisports ou affinitaires • Pratique individuelle, non encadrée, « sauvage », pouvant compromettre l'accès aux sites pour les associations fédérées • Conscience écologique du coût écologique des déplacements
Une activité en lien avec le territoire	
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la valorisation des espaces appartenant aux collectivités territoriales (parcs municipaux, forêts départementales et régionales, bases de loisirs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes posées rendant difficile l'accès aux espaces de pratiques : problème de sécurité... • Autorisations (ONF, préfecture...) impliquant une bureaucratie qui prend du temps aux bénévoles au détriment du développement de la pratique • Restrictions d'accès à la nature pour toutes les manifestations sportives de plus en plus fortes • Coût de plus en plus élevé pour les organisations (plan Vigiepirate, facturation ONF) • Conditions climatiques, dégradations météorologiques (tempêtes, sécheresse...)
Une activité possible à médiatiser	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement des nouvelles technologies dans la pratique permettant de la rendre télévisuelle (suivi de l'itinéraire du coureur, visibilité de son passage sur les postes) • Internet et réseaux sociaux, moyen essentiel d'information, de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'intérêt des médias pour les sports non professionnels, non olympiques ou considérés comme non « fun »

A l'issue de l'Olympiade 2021-2024, un bilan des actions réalisées au regard des axes retenus dans le plan de développement a été dressé. Il en ressort que les indicateurs chiffrés n'ont pas toujours été atteints. Certaines actions n'ont pu être effectuées du fait de contraintes extérieures (par exemple, non examen du projet de loi plein emploi qui a bloqué la mise en œuvre de diplômes professionnels et donc l'évolution en matière de professionnalisation, la convention avec l'ONF toujours en attente...) et/ou du fait d'un manque de ressources internes (retards sur la mise en place du nouveau site fédéral, sur le développement des courses urbaines...). La plupart des actions prévues et non menées à leur terme dans la précédente olympiade sont toujours d'actualité.

Axe stratégique 1 – Diversification de l'offre des pratiques : objectifs 2021-2024 partiellement atteints

Actions réalisées	Actions en cours, n'ayant pas avancé ou donné les résultats escomptés
<p>Pratiques sportives compétitives PS1A¹ : évolution du calendrier pour laisser plus de place aux ligues (remise en place d'un week-end de CF en août, suppression de dates imposées pour les nationales) PS1B : essai de clarification du Règlement des Compétitions ; harmonisation des qualifications</p> <p>Pratiques novatrices</p> <p>PS2B : soutien aux manifestations solidaires</p> <p>Développement auprès des jeunes <u>Offre de pratique</u></p> <p>DJ1B : consolidation du challenge national des écoles de CO ; mise en place d'un week-end réservé à des manifestations jeunes DJ1C : promotion de la WOW (semaine mondiale de l'orientation), construction des questionnaires de passage des balises de couleur DJ1D : alimentation de la base de simulation cartographique DJ1E : labellisation écoles de CO pérennisée ; identification de celles qui participent activement aux compétitions nationales (« école de CO +++ ») <u>Pré-accès haut niveau</u> DJ1/2 : définition le plus tôt possible du calendrier jeunes et pré-accession au haut niveau</p> <p>DJ2B : aide en prestations (soutien technique et/ou pédagogique) pour la mise en place de RDE ou stage ligue ; participation à l'hébergement pour des RDE</p>	<p>Pratiques sportives compétitives</p> <p>PS1B : pas de simplification des qualifications</p> <p>PS1C : pas d'avancement pour la mise en place d'un CN sprint ; mise en place de facteurs d'amélioration du CN forêt, des CN VTT et ski</p> <p>Pratiques novatrices</p> <p>PS2A : pas d'avancement pour le développement des organisations urbaines dans différents formats</p> <p>PS2C : pas de liens tissés avec d'autres fédérations</p> <p>Développement auprès des jeunes <u>Offre de pratique</u> DJ1A : pas d'actions ciblées pour la création d'écoles de CO (nombre stable, trop faible avec des effectifs peu importants) DJ1B : pas d'appropriation par les organisateurs du principe du week-end réservé exclusivement à des organisations jeunes dans le calendrier DJ1C : suppression de O'Camp par manque de participants et charge d'organisation</p> <p>DJ1D : livret personnel non utilisé, pas de flyer CO à VTT</p> <p><u>Pré-accès haut niveau</u></p> <p>DJ2A : pas de coordination nationale des RDE ou autres regroupements jeunes</p> <p>DJ2C : 3 sections sport-études donc seulement 3 régions ; peu de jeunes s'engageant dans ces sections</p>

¹ Les dénominations renvoient aux objectifs du projet fédéral 2021-2024.

Axe stratégique 2 – Haut Niveau : objectifs 2021-2024 presque complètement atteints

Actions réalisées	Actions en cours, n'ayant pas avancé ou donné les résultats escomptés
<p>HN1A : augmentation significative de la communication sur les résultats des athlètes ; mise en valeur des athlètes féminines (articles CO Mag)</p> <p>HN1B : partenariat avec l'équipe de France Militaire (EFM) avec une satisfaction des 2 parties</p> <p>HN1C : remplacement des postes de CTS non remplacés par des nouveaux salariés FFCO et, en complément, par de la prestation, et du bénévolat (pour la CO à VTT)</p>	<p>HN1B : pas de lobbying international mené pour augmenter le nombre de pays faisant de la CO à VTT mais vu la baisse du nombre de nations présentes en championnats et l'intérêt non prioritaire de l'IOF pour cette discipline, cet objectif est irréaliste pour l'olympiade.</p> <p>HN1C : problème de ressources humaines toujours présent, avec surcharge administrative de gestion (plus d'encadrants) et impossibilité de remplacement pour la DTN ; pas d'augmentation de l'encadrement féminin du fait du manque de ressources féminines disponibles et professionnelles</p>

Axe stratégique 3 – Structuration territoriale : objectifs 2021-2024 partiellement atteints

Actions réalisées	Actions en cours, n'ayant pas avancé ou donné les résultats escomptés
<p>DT1 : promotion des équipements permanents d'orientation par la participation au Salon des Maires/Salon du Sport, mise en place de flyers et vidéos</p> <p><u>Développement de la cartographie</u></p> <p>DT2A : création ou mise à jour d'un nombre conséquent de cartes de proximité chaque année</p> <p>DT2B : mission de contrôle des cartes dans le rôle des TN et CCN</p> <p>DT2C : recensement des cartes sur le site fédéral ; convention pour les cartes faites par le haut niveau</p> <p>DT3 : partage des expériences et des bonnes pratiques (par exemple, sur la mise en place d'antennes) via quelques articles dans CO'Mag</p> <p><u>Déploiement du PSF</u></p> <p>DT4A : féminisation des pratiquantes (+2,7%), pourcentage visé atteint</p> <p>DT4B : plan d'action « lutte contre les violences et les discrimination » décliné au niveau national, module intégré dans la formation animateur</p>	<p>DT1 : suivi des contacts établis lors du Salon des Maires/Salon des Sports n'ayant pas porté ses fruits par manque de ressources</p> <p><u>Développement de la cartographie</u></p> <p>DT2A : un nombre conséquent d'espaces d'orientation non connu de la FFCO</p> <p>DT2B : respect des spécifications cartographiques pas toujours optimal</p> <p>DT2C : pas d'outil numérique pour suivre l'utilisation des cartes faites pour le haut niveau</p> <p>DT3 : pas d'actions concrètes pour la création de nouveaux clubs dont le nombre baisse régulièrement</p> <p><u>Déploiement du PSF</u></p> <p>DT4A : des efforts à faire pour la féminisation des dirigeants et des experts, les femmes étant très peu nombreuses</p> <p>DT4B : pas de déclinaison au niveau local</p> <p>DT4C : plan d'action « éthique et citoyenneté » au point mort</p>



Axe transversal 1 – Formation : objectifs 2021-2024 partiellement atteints – freins externes	
Actions réalisées	Actions en cours, n'ayant pas avancé ou donné les résultats escomptés
<p>Formation professionnelle</p> <p>Formation des bénévoles <u>Architecture de formation</u> FB1A : état des lieux avec les ligues et les formateurs réalisé via questionnaire, présentation des résultats FB1B et FB1C : nouvelle architecture des formations définie et validée ; contenus, modalités... finalisés FB1D : formation de formateurs « cartographie de proximité » mise en place ; plusieurs stages « cartographie de proximité » réalisés FB1E : formations de formateurs définies et déployées au fil de l'eau grâce à la réactivité du CTS FB2 : participations aux formations de niveau national liées à la prise en charge d'une organisation, aux critères pour le CFC <u>Nouvelles formations</u> FB3A : création et mise en place d'un séminaire des organisateurs au niveau national</p> <p><u>Séminaire de formation continue</u> FB4A : calendrier cohérent des séminaires de niveau national (alternance séminaires moniteur/entraîneur, alternance séminaire arbitres et délégués/traceurs et contrôleurs) ; mise en place de réunions et de supports pour aider à remplir les dossiers de subvention PSF</p>	<p>Formation professionnelle FP1A et FP1B : suppression des CQP portés par la FFCO, pas de solutions alternatives d'où impossibilité de faire une promotion FP2 : contraintes pour la mise en place de diplômes professionnels mises par France Compétence ne permettant pas de s'engager dans cette voie</p> <p>Formation des bénévoles <u>Architecture de formation</u> FB1B et FB1C : documents et supports pas entièrement mis à jour ; retard pris dans le déploiement de la nouvelle architecture de formation</p> <p>FB2 : peu de femmes s'engageant dans les formations de niveau national</p> <p><u>Nouvelles formations</u> FB3A : pas de déclinaison au niveau régional FB3B : pas de développement de contenus ou formation spécifique sport-santé</p> <p><u>Séminaire de formation continue</u> FB4B : pas de mutualisation des séminaires régionaux entre ligues</p>

Axe transversal 2 – Communication et numérisation : objectifs 2021-2024 partiellement atteints	
Actions réalisées	Actions en cours, n'ayant pas avancé ou donné les résultats escomptés
<p>Communication CO1A : médiatisation de la CO via TV8 Mont-Blanc, plusieurs fois par ans durant l'olympiade ; définition d'une stratégie plus claire de communication sur les réseaux sociaux, amélioration de la qualité des visuels CO1B : réalisation de vidéos à destination du grand public</p>	<p>Communication CO1A : peu d'articles dans la presse écrite nationale (comme celui sur O'France dans l'Equipe, dans les Echos) ; pas suffisamment de communication sur la stratégie ce qui conduit à des manques CO1B : CO'Mag peu efficace pour attirer les jeunes mais articles, bonne source d'information pour faire des posts sur les réseaux sociaux.</p>



Numérisation NU1A : maintenance du site très performante NU1B : déploiement de l'outil de comptabilité FULL et de formulaires Jot Form (pour les frais de missions) ; outils répondant aux attentes de gain de temps NU1C : formalisation d'un cahier des charges pour un nouveau site, intégrant de nouvelles fonctionnalités	Numérisation NU1C : retard pris pour le déploiement d'un nouveau site (vitrine et métier)
--	---

Axe transversal 3 – Développement durable : objectifs 2021-2024 atteints	
Actions réalisées	Actions en cours, n'ayant pas avancé ou donné les résultats escomptés
DD1A : communication sur le développement durable dans la revue CO'Mag, lettre aux clubs, lettre aux licenciés, sur le site et les réseaux sociaux ; réalisation d'un bilan carbone d'une grosse organisation en 2023 via "Coach climat" ; mise en place d'actions dans le cadre du partenariat avec la MAIF (challenge co-voiturage...)	DD1B : lancement d'analyse d'impacts, en attente des résultats finaux

Modèle financier – objectifs 2024 pratiquement atteints	
Actions prévues et réalisées	Actions non achevées / objectifs non atteints
MF1 : réforme du système des redevances avec mise en place des redevances sur toutes les courses, en fonction du nombre de participants chronométrés (11% des recettes) et ajustement au fil des années MF2 : prolongation pour 2025 et 2026 et consolidation du partenariat MAIF avec satisfaction du partenaire ; reconduction du partenariat avec NONAME pour le Haut Niveau	MF2 : pas de nouveaux partenaires

3. PLAN DE DEVELOPPEMENT

a. Ambition fédérale

La nouvelle équipe fédérale est en grande partie composée de membres réélus de l'ancienne équipe. Cela conforte l'adhésion à la politique définie dans la précédente olympiade, aux objectifs et actions mises en place pour les atteindre. Les objectifs, n'ayant été atteints que partiellement, sont maintenus :

- **Poursuivre l'ouverture vers de nouvelles modalités de pratiques simples sans renier celles fondatrices de la Course d'Orientation**, en s'appuyant sur la diversité de l'offre de licences, afin de fidéliser les licenciés, de rendre l'activité attractive pour de nouveaux publics, de favoriser la pratique locale et l'initiation des néophytes ;
- **Poursuivre la structuration de notre activité à tous les échelons du territoire**, en partant du club, cellule à la base de la pratique, jusqu'à la fédération à travers une politique de développement territorial qui passe par une aide au développement des équipements permanents d'orientation, qui s'appuie sur un



encouragement à la montée en compétences des structures dans tous les domaines (administration et gestion des structures, encadrement de la pratique, organisation et gestion des compétitions...) ;

- **Mieux communiquer** vis-à-vis de l'extérieur pour se faire connaître et attirer de nouvelles sources de revenus afin de **consolider le modèle financier** fédéral.

b. Enjeux et objectifs

Une offre de pratiques diversifiée, la plus large possible

Notre activité évolue tant au niveau local qu'au niveau international : recherche de nouveaux publics, d'une plus grande médiatisation ; ouverture sur d'autres formes de pratiques et de motivations que la seule compétition ; adaptation aux nouvelles technologies... Les profils des pratiquants changent et se diversifient. Ces évolutions sont des éléments que nous ne pouvons aujourd'hui ignorer. Elles conduisent à une diversité de pratiques que nous devons encourager. **Notre but reste d'augmenter le nombre de licenciés ainsi que la couverture territoriale de l'offre de pratiques en club.**

En conséquence, nous souhaitons tenir le double objectif : **fidéliser les licenciés et attirer des néophytes.**

☞ En ce qui concerne les **pratiques compétitives** :

- **Conforter la place de la France parmi les meilleures nations mondiales pour la course d'orientation pédestre et progresser, à nouveau, dans la hiérarchie mondiale en course d'orientation à VTT** et pour cela, encourager le développement des deux disciplines sur tous les territoires, notamment chez les jeunes.
- **Ajuster la réglementation fédérale (RC et calendrier) aux évolutions de la pratique**, d'une part **sur les championnats**, depuis les courses qualificatives jusqu'aux championnats de France dans les disciplines et les formats reconnus par la fédération internationale (International Orienteering Federation - IOF), en rendant les règles de qualification plus lisibles et en assurant une organisation de qualité répondant aux exigences attendues ; d'autre part, **sur l'organisation de grands évènements** nationaux ne rentrant pas dans ce champ : Championnat de France des clubs - CFC, Critérium national des équipes , O'France....
- **Promouvoir au niveau des ligues** une offre diversifiée de pratiques compétitives, s'appuyant sur les circuits de couleur, dans le respect impératif des Règles Techniques et de Sécurité, gage de qualité : courses urbaines multiformats, week-ends avec classement cumulé, challenges divers, rogaines/courses au score....
- **Proposer des courses de qualité pour toutes les catégories, sur tout le territoire**, grâce à des retours d'expériences, à la formation continue des experts et organisateurs.

☞ En ce qui concerne les **pratiques non compétitives**, notamment au niveau local :

- **Développer l'activité pour de nouveaux publics**, dont ceux éloignés de la pratique physique, dans le cadre d'une démarche sport-santé ou de l'intégration des personnes en situation de handicap....
- **Mieux accompagner les adultes débutants** dans leur découverte de l'activité en leur proposant une pratique régulière, évolutive (progressive) et diversifiée.
- **Renforcer les actions à destination des jeunes** en développant des évènements/temps de rencontre/confrontation/émulation, en favorisant l'accueil des plus jeunes (dès 5-6 ans), en renforçant les liens avec le monde scolaire (écoles-clubs).
- **Valoriser l'aspect familial et intergénérationnel de notre pratique présent dans toutes les manifestations (parents/enfants, grands-parents/enfants).**

Atteindre ces objectifs implique :

- une révision du calendrier fédéral autour de week-ends pour améliorer l'attractivité des compétitions nationales et inciter au développement de courses de proximité dans des formats diversifiés ;

- le développement d'outils ainsi que le partage d'expériences, la mutualisation de solutions pour l'accueil de nouveaux publics (jeunes enfants, personnes en situation de handicap...) ou la réponse aux nouvelles attentes ;
- la recherche de synergies, d'une part, avec d'autres fédérations comme la FFH, FFA, FF sport adapté, FF Triathlon... et, d'autre part, avec des structures soit gestionnaires de lieux de pratiques (ONF, collectivités territoriales), soit associatives (centres aérés), soit autres (militaires...);
- le renforcement de la professionnalisation en complément de l'engagement et de la montée en compétences des bénévoles ;
- des ressources humaines et financières (mécénat de compétences, partenariats...) pour la FFCO et ses structures déconcentrées.

Une structuration fédérale et un maillage territorial plus efficaces

Notre implantation territoriale est très inégale. Des licenciés font de nombreux kilomètres pour s'entraîner ou faire des compétitions. Des personnes qui pourraient être intéressées par notre activité n'ont pas d'offre de pratique à proximité. Les manifestations de quelque nature qu'elles soient sont rares dans certains territoires ; de fait, les calendriers peu remplis, avec des périodes sans activité, au niveau départemental ou régional, conduisent à perte de licenciés alors que des événements (entraînements, animations...) locaux réguliers fidélisent les personnes d'autant que les licenciés ont moins envie de partir loin et longtemps pour un temps d'activité réduit.

En conséquence, nous souhaitons :

- **Identifier les possibilités de création de clubs ou d'antennes** pour combler les zones « blanches », accompagner leur création, que ce soit dans le cadre de partenariats avec des clubs multisports ou non, en facilitant les démarches administratives, en aidant à la mise en place de manifestations répondant aux attentes de leur public.
- **Faciliter la vie des structures** avec des outils plus performants, un meilleur accès aux ressources existantes, le déploiement de ressources pour l'accueil et la prise en charge des non licenciés...
- **Comprendre les attentes des licenciés** pour aider les clubs à développer des activités répondant davantage à leurs motivations et à mettre en avant la convivialité ;
- **Aider à la création de synergies via une stratégie et des outils de communication** insistant davantage sur les aspects convivialité, sport famille, bien-être, plaisir de la recherche...

Atteindre ces objectifs nécessite :

- la mise en place d'outils d'aide à la création de clubs ou d'antennes, à leur fonctionnement, à leur développement... mais aussi apporter des solutions aux petits clubs pour se développer ;
- un travail pour motiver s'investir et pour reconnaître les licenciés, et plus particulièrement des femmes, qui s'engagent dans la vie du club, l'encadrement, l'équipe dirigeante, l'expertise ;
- la recherche de moyens de financement pour créer et pérenniser des emplois locaux ;
- le déploiement du nouveau site.

La consolidation du modèle financier

Le projet fédéral ne peut être mené à bien sans un renforcement des moyens consacrés au développement et au haut niveau. Peu de marges de manœuvre sont possibles du côté des subventions ministérielles qui couvrent à peine la moitié des dépenses liées au haut niveau et tendent à la baisse, ni du côté de l'aide apportée par l'intermédiaire des cadres techniques placés auprès de la Fédération, avec la crainte de leur non remplacement lors de leur cessation d'activités, ce qui conduit à la prise en charge du travail par la fédération elle-même.

En conséquence, la fédération doit rechercher des solutions pour équilibrer ses comptes : prospecter de potentiels partenariats ; explorer des pistes en interne ; répondre à des appels à projet.



Une approche participative

Seule une approche participative peut permettre d'atteindre ces objectifs. C'est pourquoi l'équipe met en œuvre une démarche basée sur :

- La transparence de son travail au travers de comptes-rendus de réunions précis et publiés rapidement.
- Une implication des ligues dans les processus décisionnels importants au travers des sessions de la conférence des présidents de Ligue.
- Une participation dans le travail de réflexion et d'élaboration de propositions de tous les licenciés volontaires que ce soit concernant le développement territorial, la politique de formation, le développement des jeunes... au sein des commissions fédérales ou, plus simplement, au niveau local.
- Un projet qui part des réalités du terrain, des clubs, des comités départementaux et des ligues avec des plans d'actions que chacun peut s'approprier au niveau local.

La démarche d'approche participative mise en œuvre vise à permettre une gouvernance plus efficace, prenant en compte les différentes visions de ce que doit être le développement de la Course d'Orientation, dans le respect des décisions prises collégialement.

Un engagement pour maintenir l'éthique et l'intégrité

La fédération est engagée dans une démarche pour préserver et renforcer l'intégrité et l'éthique des activités sportives qu'elle met en œuvre, de sa gouvernance et celles de ses structures.

La fédération affirme les principes de justice, d'éthique, d'intégrité, de respect, de fairplay, d'honnêteté et de transparence.

- Ethique et intégrité de sa gouvernance, fédération et structures (déconcentrées) : respect des principes démocratiques - représentativité, égalité des droits et parité (féminisation des instances dirigeantes déconcentrées) - ; transparence financière ; prévention des conflits d'intérêts ; lutte contre la corruption (déjà inscrites dans le règlement financier).
- Ethique et intégrité des compétitions sportives : prévention et lutte contre le dopage ; lutte contre la fraude mécanique.
- Ethique et intégrité des personnes physiques : lutte contre les violences, discriminations et incivilités ; lutte contre le sectarisme et la radicalisation.

Un engagement pour le développement durable

La fédération est directement concernée par les problématiques liées à l'environnement, de par sa pratique en pleine nature, notamment celle du réchauffement climatique. Ceci impacte directement son propre développement au travers des difficultés d'accès aux terrains en raison du respect de la biodiversité, de la nidification... et questionne ses modalités de fonctionnement. Les pratiquants, sensibilisés naturellement à ces sujets, y participent également par des comportements adaptés (co-voiturage, ramassage des déchets...). Par ailleurs, la FFCO s'inscrit dans le sens des chartes des 15 engagements, celle des organisateurs et celles des sièges, toutes deux ayant été signées.

c. Plan d'actions

Le plan d'actions, validé par le Comité Directeur de la Fédération, est décliné par toutes les commissions, dans l'objectif global de **rendre la course d'orientation visible et attractive** ce qui passe par :

- ☞ **Communication**, axe majeur à développer pour faire reconnaître notre sport et les valeurs qu'il véhicule.
- ☞ **Simplification**, tant pour les licenciés que le grand public, afin de rendre la CO plus facile que ce soit sur le plan de son organisation, de sa pratique, de sa sécurité.
- ☞ **Professionalisation**, l'avenir de la CO.

AXE STRATEGIQUE 1 : Diversification de l'offre de pratiques

Objectifs généraux :

- répondre au mieux aux attentes des licenciés ; les fidéliser
- capter de nouveaux publics ; attirer de nouveaux licenciés
- développer l'activité pour les jeunes

Pratiques sportives

De l'analyse faite des attentes, ressort la demande d'une offre élargie de pratiques allant du loisir à la compétition, avec des activités de proximité et conviviales.

Pratiques compétitives règlementées

Action à mener (PS1). Donner une visibilité plus claire des compétitions règlementées de CO

Responsable du suivi : Commissions Pratiques Sportives

Si le principe des circuits de couleur a permis de simplifier certaines organisations et de clarifier les niveaux de difficulté de l'activité pour les néophytes, les modalités d'organisation et de qualification, plus particulièrement pour les championnats pédestres, la structuration des compétitions de la base vers le haut niveau... restent complexes. Le classement national établi par discipline (pédestre, VTT, ski) mélange des courses dans des formats très différents. La performance d'un coureur sur un format court, dans un milieu urbain comme le sprint (d'une dizaine de minutes), peut être très différente de celle sur un format plus long (pouvant aller jusqu'à 90 minutes) en forêt.

Pour cela, six points sont à travailler :

- **PS1 A : Rendre plus logique et attirant le calendrier des compétitions :** mener des réflexions sur l'architecture du calendrier national (couplages des formats, attractivité des nationales, prise en compte du calendrier international)
- **PS1 B : Repenser les qualifications aux championnats de France pour une meilleure représentativité effective**
- **PS1 C : Donner de la cohérence au Classement National :** le scinder selon le type de format (sprint/MD et LD) ...
- **PS1 D : Remettre en place une coupe de France des clubs attractive**
- **PS1 E : Encourager les ligues ou CD à développer une dynamique locale compétitive régulière, reposant sur des challenges, classements, coupes...**
- **PS1 F : Encourager les candidatures à l'organisation des compétitions nationales**

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de licenciés avec CN
- Nombre de compétitions règlementées par ligue
- Nombre de participants par compétition

Pratiques novatrices

Action à mener (PS2). Aider le niveau local à proposer de nouvelles modalités de pratiques

Responsable du suivi : Commissions Pratiques Sportives

Les formats de la pratique compétitive fédérale actuelle peuvent être source de limitation du développement en rebutant certaines personnes, notamment celles éloignées des pratiques physiques, entre autres les femmes. Y déroger pour mettre en place des modalités visant un public moins spécialiste, à la recherche d'une pratique plus ludique et demandant moins d'apprentissage technique, avec ou sans esprit de compétition, de manière individuelle ou non, permet de laisser place à l'innovation dans les organisations locales, dans un cadre règlementaire s'appuyant sur les Règles Techniques et de Sécurité mais adapté aux réalités de chaque territoire.

Le rogaining, les courses au score, les départs en masse, les très longues distances, tout comme les courses urbaines sont des pistes de développement à tester. D'autres modalités ne sont pas à négliger : circuits longs et simples techniquement tels que trail/rando avec carte et points de passage sans balisage, parcours à thème... ; parcours adaptés pour des publics sport-santé alternant CO et mise en condition physique, pour des personnes en situation de handicap, à mobilité réduite... ; parcours ludiques pour les plus jeunes. Rechercher de nouveaux relais pour faire connaître et pratiquer l'activité CO, pour donner à un public qui n'est pas touché actuellement par l'offre des clubs, la possibilité de venir découvrir la discipline est également à envisager.

Pour cela, trois points sont à travailler :

- **PS2 A : Favoriser l'organisation de pratiques urbaines d'Orientation dans différents formats**
- **PS2 B : Soutenir les organisations innovantes en proposant une stratégie d'accueil des néophytes ; en partageant les expériences sur des thèmes précis (KO sprint, animation sur des équipements permanents d'orientation, ...) au travers de CO Mag, des réseaux sociaux...**
- **PS2 C : Tisser des liens avec d'autres fédérations pour mutualiser des ressources et/ou compétences et attirer de nouveaux publics**

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de licenciés (indicateur ANS).
- Evolution du nombre de courses urbaines et leur participation.
- Evolution du taux de licences para sport (en %) (indicateur ANS).

Développement auprès des Jeunes

Les jeunes sont l'avenir de la Fédération. Les clubs, comités départementaux et ligues sont très disparates en nombre de jeunes, en capacité à les encadrer, en niveau atteint... Les remontées du terrain font ressortir un turnover d'environ 45% (qui reste, néanmoins, inférieur à la moyenne des fédérations), une pratique forte en milieu scolaire ayant peu d'effet sur le recrutement dans les clubs... d'où :

- Un accompagnement nécessaire des territoires pour coordonner la détection, renforcer la formation à la compétition et préparer à l'accession au Haut Niveau.
- Le souhait de mieux faire la promotion de la course d'orientation en milieu scolaire.
- Une aide aux clubs en termes de ressources pour encadrer des plus jeunes (catégorie HD10), pour les capter, de préférence avec leurs parents.
- L'incitation des jeunes à passer les balises de couleurs et à s'engager dans la compétition, indicateur de leur fidélisation.

Action à mener (DJ1). Elargir l'offre de pratiques pour les jeunes sur tous les territoires

Responsable du suivi : Commission Jeunes

Attirer et fidéliser des jeunes implique de répondre à leurs motivations, motivations changeantes selon les âges, axées sur la compétition et l'accès au haut niveau ou tournées vers le loisir et le plaisir de se retrouver. Répondre aux besoins tant des structures que des jeunes, c'est apporter l'activité au plus près de cette population, accompagner les initiatives existantes, permettre de s'y initier dès le plus jeune âge...

Pour cela, trois points sont à travailler :

- **DJ1A : Faire un diagnostic sur les motivations des jeunes à faire de la CO et leur raison d'arrêter**
- **DJ1 B : Aider les clubs à créer une école de CO et à la développer en fournissant, entre autres, des ressources** : principes d'accueil des plus jeunes (dès 5 ans : lieu et horaires identiques chaque semaine, temps d'1h30, jeux et convivialité "mission orienteurs", implication des parents) ; exemples de situations et simulations pour tous les niveaux...
- **DJ1 C : Promouvoir et soutenir les activités d'orientation ciblées sur les jeunes** (journée mondiale de l'orientation, challenge des jeunes orienteurs, passage des balises de couleur...) : temps fort placé au calendrier régional, couplage d'un évènement ciblé jeunes avec une journée tout public...

Indicateurs d'évaluation :

	2025	2026	2027	2028
% d'augmentation de licenciés jeunes	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
% d'augmentation de jeunes au Classement National	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%

- Pourcentage de clubs ayant une école de CO
- Nombre d'écoles de CO ; pourcentage d'écoles de CO par rapport au nombre de clubs
- Nombre de jeunes avec balise

Action à mener (DJ2). Soutenir la formation des jeunes à la compétition et leur préaccès au haut niveau

Responsable du suivi : Commissions Jeunes et Haut Niveau

Maintenir la France dans les meilleures nations implique une formation du coureur sur le long terme. Le haut niveau est atteint assez tardivement, comparativement à d'autres sports, et la carrière sportive se conjugue très fréquemment avec des études longues. Certains jeunes sont fortement motivés par la compétition mais d'autres méconnaissent le milieu compétitif. Tous les clubs ne disposent pas des mêmes armes pour accompagner ces jeunes. Si la fédération peut compter sur l'expérience acquise au cours des dernières olympiades et sur l'expertise technique de la Direction Technique Nationale pour développer le haut niveau, un soutien fédéral est nécessaire pour mettre en place un réseau de détection au sein des ligues et préparer à l'accession au haut niveau en amont des pôles, la pré-accession au haut niveau (définie par l'ANS) étant désormais du ressort des territoires.

Avec une coordination de la DTN et un soutien technique et/ou pédagogique de ses ressources, une action transversale et trois points sont à travailler :

- **DJ1/2 : Mettre en place le calendrier jeunes et pré-accession au haut niveau en même temps que le calendrier régional en tenant compte des événements nationaux et du calendrier du haut niveau.**
- **DJ2 A : Poursuivre le suivi au niveau national (DTN) du réseau de détection des espoirs (RDE), les week-ends d'entraînements et de détection régionale (critères, cahier des charges, cahier d'entraînement numérique ...)**
- **DJ2 B : Poursuivre le soutien à l'organisation de stages de perfectionnement régionaux (pré-accession haut niveau), avec une aide adaptée aux besoins des ligues (soutien technique et/ou pédagogique)**
- **DJ2 C : S'appuyer sur les classes sport-études en lycée pour permettre un entraînement régulier quasi-quotidien et essayer de développer la démarche dans de nouvelles ligues**

Indicateurs d'évaluation :

	2025	2026	2027	2028
nombre de stages de perfectionnement ligue ayant profité d'un support FFCO (DTN ou prestataire)	7	7	8	8
nombre de jeunes concernés en stages ligue performance	120	125	130	135
nombre de week-ends RDE organisés sur tout le territoire	8	9	9	10

AXE STRATEGIQUE 2 : Haut Niveau

Considéré comme la vitrine de la fédération, le haut niveau reste un axe stratégique de la fédération. Depuis près de 25 ans, la France est présente sur les podiums mondiaux tant en CO à pied qu'en CO à VTT.

Le Projet de Performance Fédéral (PPF) pour la discipline reconnue de haut niveau, la CO à pied, définit, à partir du bilan de l'olympiade passée, la partie stratégique, puis détaille la mise en œuvre opérationnelle. Le PPF est en cours d'instruction. Il sera validé par arrêté ministériel au 1^{er} juillet 2025 pour une validité jusqu'au 30 juin 2029.

L'objectif de l'olympiade 2025-2028 est de poursuivre la dynamique de haute performance et de s'en donner les moyens, y compris en CO à VTT (discipline plus reconnue de haut niveau) pour conforter la France dans les 5 ou 6 meilleures nations mondiales (selon le format).

Pour y parvenir, le projet de performance pour la discipline CO à pied s'organise autour :

- Des 2 structures permanentes « pôles France », le Pôle France Loire (dont le siège est à Saint-Etienne) avec un regroupement des sportifs étudiants sur Lyon (à l'INSA) et le pôle France de Clermont-Ferrand. Chacune des structures répond au cahier des charges défini et est évalué annuellement.
- Des dispositifs des groupes France (Senior, Junior et U18), dispositifs flexibles permettant une préparation spécifique sous forme de stages, sur des lieux dont les caractéristiques techniques sont variées ou similaires aux futures compétitions de référence validées par l'ANS.

Le fonctionnement de chaque groupe France (sélections, modalités financières) est précisé dans le PPF et repris dans le règlement haut niveau de la FFCO.

Dans sa partie opérationnelle, le PPF présente de manière transversale :

- les critères de mises en listes ministérielles des sportifs,
- la convention entre la fédération et les sportifs de haut niveau,
- l'accompagnement socio-professionnel des sportifs de haut niveau,
- les modalités de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF.

Concernant la CO à VTT, non reconnue de haut niveau, la préparation des sportifs aux échéances internationales repose sur le dispositif du groupe France CO à VTT, regroupant les 3 catégories internationales jeune, junior et senior. L'objectif principal est de proposer dans l'année, suffisamment de préparation spécifique de CO à VTT, sous la forme de stages avec un encadrement bénévole.

Indicateurs d'évaluation :

- Rang de la France sur les championnats du monde (CO à pied, indicateur ANS)
- Rang de la France sur les championnats d'Europe.

En complément du projet de performance fédéral, le plan d'actions fédéral est le suivant :

Action à mener (HN1) : Offrir aux athlètes une meilleure visibilité pour plus de reconnaissance de la course d'orientation de haut niveau.

Responsable du suivi : DTN, Commission des Athlètes de Haut Niveau et Commission communication

Afin d'y parvenir, deux points sont à développer concernant la communication autour du haut niveau en course d'orientation :

- **HN1 A :** Continuer à communiquer sur les résultats des athlètes et mettre en valeur des athlètes féminines
- **HN1 B :** Collaborer avec d'autres instances : poursuivre le partenariat avec les équipes de France militaires

AXE STRATEGIQUE 3 : Structuration territoriale (du club vers le haut niveau)

Objectifs généraux :

- **développer un maillage territorial permettant, en tout lieu, de rayonner du club vers le haut niveau**

Le développement d'espaces de pratiques est indispensable pour accompagner l'évolution de la Course d'Orientation. Au-delà des exigences de qualité sur la réalisation des cartes, la possibilité d'un déploiement large et pérenne n'est possible qu'en rendant la pratique accessible également aux néophytes au travers des équipements permanents d'Orientation. Ceci ne peut se mettre en œuvre que dans un partenariat étroit avec les collectivités territoriales où ils sont implantés, permettant, ainsi, de prendre en compte les autres problématiques de développement des territoires qui les accueillent (tourisme, agropastoralisme, développement durable...). La démarche pour que ces équipements soient reconnus par l'Etat comme de véritables équipements sportifs accessibles dans les mêmes conditions que les établissements recevant du public (ERP) de plein air et pouvant bénéficier des mêmes aides à l'investissement est à poursuivre. C'est une condition de visibilité pour attirer de nouveaux publics.

Action à mener (DT1). Valider et mettre en place une stratégie de développement des équipements permanents d'Orientation intégrant leur promotion auprès des collectivités territoriales et des établissements de santé, une labélisation, un meilleur suivi et une meilleure mise à disposition

Responsable du suivi : Commission Equipements et Commission Développement territorial

Indicateurs d'évaluation :

	2025	2026	2027	2028
nombre d'équipements permanents d'Orientation confirmés opérationnels parmi ceux recensés sur le site	40%	55%	70%	90%
nombre de départements équipés de 3 équipements permanents d'orientation ou moins	20	18	15	12

En plus de ces espaces aménagés clé en main pour la CO, d'autres lieux sont propices à l'activité.

Action à mener (DT2). Développer de la cartographie sur les territoires

Responsable du suivi : Commission Equipements et DTN

Certains terrains sont parfaitement adaptés à une pratique compétitive. Le pilotage par la DTN de projets de cartographie répond aux besoins du haut niveau et permet une pratique locale de qualité : choix de zones nouvelles à cartographier aux spécifications (normes) IOF en vigueur, choix de celles à mettre à jour, choix des cartographes, suivi et contrôle de la réalisation cartographique, rédaction des conventions d'utilisation des cartes avec les structures locales. Une fois les cartes réalisées, il est important de se doter d'outils de contrôle des cartes de niveau national (suivi de la qualité cartographique, de la déclaration des cartes réalisées, de leur utilisation) via des ressources numériques (logiciels spécifiques et site web fédéral) dans une optique de valorisation et mutualisation du patrimoine cartographique réalisé.

Afin d'y parvenir, trois points sont à travailler :

- **DT2 A : Cartographier ou mettre à jour des espaces de pratique pour le haut niveau**
- **DT2 B : Contrôler la qualité de la cartographie de niveau national**
- **DT2 C : Communiquer sur les cartes de CO réalisées pour une utilisation mutualisée (car financées en grande partie par la FFCO)**

Indicateurs d'évaluation :

- Superficie nouvellement cartographiée ou mise à jour
- Nombre d'utilisation des cartes mutualisées co-financées par la fédération

Mailler le territoire au niveau cartographique n'est pas suffisant si des zones blanches, sans clubs à proximité, persistent. Développer la CO impose une couverture territoriale minimale la plus étendue possible.

Action à mener (DT3). Promouvoir la création de nouveaux clubs/antennes, notamment dans les territoires carencés.

Responsable du suivi : Commission Développement Territorial

Afin d'apporter l'activité dans ces zones, 3 pistes ont été identifiées :

- S'appuyer sur les gros clubs en réfléchissant avec eux à la création de groupes locaux, d'antennes ;
- Se rapprocher de clubs multisports, notamment dans des zones où des licenciés sont présents pour envisager la création de sections course d'orientation dans ces clubs multisports ;
- Inciter des clubs proposant des activités proches de la course d'orientation telles que des clubs de raid à prendre une affiliation FFCO.

Pour parvenir, quatre points sont à travailler :

- **DT3 A : Officialiser les antennes de clubs** (avec la possibilité administrative d'avoir plusieurs adresses de regroupement et/ou d'entraînement)
- **DT3 B : Identifier les zones prioritaires à cibler, ayant un potentiel avéré de développement**
- **DT3 C : Fournir des ressources d'aide** (administrative, technique, logistique) **à la création d'un club**
- **DT3 D : Aider au développement des petits clubs qui en font la demande**

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de couverture territoriale (voir évolution carte de répartition)
- Evolution du nombre de zones de pratiques (clubs ou antenne) (en %) (indicateur ANS)

Le développement territorial ne peut se faire sans l'implication des organes déconcentrés dans les actions du projet fédéral, d'où l'importance d'un accompagnement du PSF. Axe primordial pour un bon fonctionnement global de la FFCO entre entité fédérale, ligues, comités départementaux, clubs, il repose sur les séminaires des présidents de ligue, les réunions projet fédéral FFCO-ligues, des questionnaires pour comprendre les attentes des licenciés et les freins à la pratique, notamment pour les jeunes, ainsi que les difficultés des femmes à s'impliquer, le suivi et partage des expériences ...

Action à mener (DT4). Accompagner les structures dans le déploiement du PSF à chaque niveau territorial

Responsable du suivi : Commission PSF et Comité Directeur

Indicateurs d'évaluation :

- Amélioration de la qualité des dossiers

Ces actions des 3 axes stratégiques ne peuvent pleinement se déployer dans les structures qu'en étant accompagnées par des actions transversales.

AXE TRANSVERSAL 1 : FORMATION

La professionnalisation de l'activité amène à s'interroger sur les formations à des diplômes professionnels à mettre en place mais aussi aux formations pour élever le niveau en compétences des bénévoles. En effet, les événements nationaux majeurs se doivent d'être d'une qualité indiscutable. Cette professionnalisation visant à développer l'emploi est à déployer à tous les échelons territoriaux en l'articulant avec le projet sportif fédéral (PSF) et auprès des acteurs locaux de la gouvernance du sport (DRAJES, conseils régionaux).

Objectifs généraux :

- **offrir aux structures un vivier de professionnels ;**
- **améliorer le niveau de compétences des bénévoles ;**
- **contribuer à l'évolution et la mise à jour des compétences dans tous les domaines de la CO.**

Formation professionnelle

La CO est un sport réglementé dans le code du sport ; un diplôme professionnel est nécessaire pour animer, enseigner, entraîner en CO dans les structures contre rémunération. Le document [Réglementation en matière d'Encadrement](#) disponible sur le site fédéral précise les diplômes le permettant. La disparition des formations BEES (dès 2010), de la spécialisation CO des BEJPS, du CQP animateur CO (non renouvelé après 2021) et l'absence de spécialisation CO dans les formations Licence STAPS Entraînement Sportif par manque de ressources et de demandes d'option CO ne permettent pas d'avoir un vivier d'intervenants pour les structures. Une des solutions serait que France Compétences puisse reconnaître comme diplôme professionnel (emploi contre rémunération) les activités à faible débouché, avec une inscription du diplôme allégé (proposition de la loi de plein emploi volet 2) au RS (et non RNCP) avec la possibilité d'être rémunéré.



Action à mener (FP1). Agir vis-à-vis des politiques pour définir des diplômes professionnels à 2 niveaux : animation et entraînement

Responsable du suivi : Commission Formation et DTN

Formation des bénévoles

La fédération et ses structures déconcentrées fonctionnent essentiellement avec des personnes bénévoles. Celles-ci ont besoin d'être formées pour gagner en compétences que ce soit dans le champ de l'encadrement, de l'organisation de courses, de la gestion des associations...

Le plan de formation fédéral des bénévoles est un levier majeur de structuration de la fédération et de montée en compétences, éléments fondamentaux de la politique de développement. Il se décline en 2 niveaux, national et régional, qui comprennent respectivement les formations initiales des bénévoles (auxquelles il est possible d'accéder par VAE) et les formations continues associées, sous forme de séminaires, la qualité des deux modalités de formation et la compétence des formateurs étant largement reconnues. Celles-ci sont organisées autour de 4 filières avec, dans certains cas, des déclinaisons par discipline (pédestre, VTT, ski) :

- Pôle Formation du coureur : animateur, moniteur, entraîneur
- Pôle Technique des compétitions : traceur, contrôleur
- Pôle Organisation, Suivi et Arbitrage des compétitions : délégué fédéral, arbitre, organisateur
- Pôle Infrastructures : cartographie

Pour éviter les redondances, un module initial de maîtrise de l'activité, préalable aux diplômes de chaque filière, a été défini et reste à déployer avec la nouvelle architecture de formation.

L'analyse des formés montre, d'une part, la détention de nombreux diplômes par une même personne, d'autre part, une faible féminisation des diplômés. Il en est de même pour les formateurs. Elle montre également la faible activité de certains (près de la moitié des diplômés ne sont pas actifs...), le peu de motivation pour se former et/ou monter en compétences.

Action à mener (FB1). Déployer l'architecture de la formation initiale

Responsable du suivi : Commission Formation et DTN

Afin d'y parvenir, deux points sont à travailler :

- **FB1 A : Finaliser les supports de présentation et de communication**
- **FB1 B : Mettre à jour les formations de formateurs associées**

Indicateurs d'évaluation :

- Mise en place de formations au module initial avant fin 2025
- Finalisation des contenus pour les premiers niveaux de chaque pôle d'ici la fin de 2025
- Mise à jour des informations (site...) de la nouvelle architecture au plus tard en 2026
- Architecture déployée dans son intégralité fin 2026

Action à mener (FB2). Favoriser l'accès aux formations initiales de niveau national, notamment pour les femmes, tant dans les domaines de la formation du coureur que de l'expertise de la FFCO

Responsable du suivi : Commission Formation et DTN

Indicateurs d'évaluation :

- Une formation initiale de chaque filière par an dans chacune des ligues/zones
- Nombre de diplômés par an
- Nombre de femmes diplômées (% annuel)

Action à mener (FB3). Redéfinir les conditions d'activité des diplômés

Responsable du suivi : Commission Formation et DTN

Indicateurs d'évaluation :

	2025	2026	2027	2028
Taux d'activité par rapport au nombre de diplômés	50%	52%	54%	56%

Par ailleurs, des besoins, en dehors de la formation du coureur et des fonctions techniques, d'expertise existent. Si la formation d'organisateur s'est concrétisée au niveau national, un déploiement au niveau régional pourrait être intéressant. De plus, certaines compétences sont nécessaires pour entrer en formation ou pour organiser, se développer sans que les moyens soient donnés, formellement, de les acquérir. Enfin, le sport-santé reste un axe potentiel de développement. Armer les animateurs des données essentielles pour mieux prendre en charge leurs adhérents venant en ce sens est important.

Action à mener (FB4). Réfléchir et finaliser les modalités des nouvelles formations à mettre en place

Responsable du suivi : Commissions Formation, Juges et Arbitres, Médicale et DTN

Afin d'y parvenir, trois points sont à travailler :

- **FB4 A : Contribuer à l'organisation de séminaires d'organisateur au niveau national et régional**
- **FB4 B : Constituer une banque de données pour faciliter la formation relative aux logiciels nécessaires à la pratique (GEC, OCAD...) et pour favoriser le déploiement de formation « à la carte »**
- **FB4 D : Envisager, avec des partenaires déjà engagés dans le domaine, les données à intégrer pour les éducateurs au sein des formations existantes ou par un module de formation complémentaire sport santé**

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de séminaires/formations
- % de participants sur diplômés actifs

Pour maintenir la qualité de la pratique, permettre l'adaptation des contenus, répondre aux nouvelles formes de pratiques émergentes, mettre à jour, par la formation continue, l'expertise des bénévoles formés est une nécessité.

Faire le bilan de ses actions, partager ses expériences... à intervalles réguliers permet de devenir encore plus compétent. Toutefois, les bénévoles étant multi-engagés, il faut leur permettre de se ressourcer sans se décourager tant au niveau régional que national.

Afin d'y parvenir, trois points sont à travailler :

- **FB5 A : Pérenniser les séminaires de formation continue selon un planning défini pour l'olympiade (alternance moniteurs/entraîneurs ; traceurs et contrôleurs/délégués et arbitres), cohérent avec le calendrier des compétitions**
- **FB5 B : Travailler à un meilleur suivi des actions des experts : garder une trace précise de leurs actions pour proposer des remises à niveau ciblées**
- **FB5 C : Favoriser la mutualisation entre ligues des séminaires régionaux**

Indicateurs d'évaluation :

- % de recyclés par rapport au nombre de diplômés actifs (30% en 2025, 32% en 2026, 34% en 2027, 38% en 2028)
- Nombre de séminaires au niveau des ligues
- Nombre de participants rapporté au nombre de diplômés actifs lors des réunions annuelles

AXE TRANSVERSAL 2 : COMMUNICATION ET NUMERISATION

Communication

La communication est transverse et support à tous les axes de fonctionnement de la FFCO. Elle doit être orientée vers l'extérieur pour donner de la visibilité à la CO : faire découvrir à ceux qui ne connaissent pas ; montrer l'intérêt de se licencier.... Les structures affiliées à la fédération sont souvent en difficulté pour communiquer sur ce que

l'adhésion apporte, pour mettre en avant l'offre de pratique adaptée à chacun des publics identifiés (jeunes, loisir, compétition), l'accompagnement procuré dans l'apprentissage et dans le développement des compétences techniques indispensables...

Action à mener (CO1). Conforter la stratégie de communication sur l'olympiade

Responsable du suivi : Commissions Communication et Partenariats

Afin d'y parvenir, deux points sont à travailler :

- **CO1 A : Multiplier le passage de la CO dans les médias : diffusion sur les télévisions régionales et nationales, dans la presse ; activité sur les réseaux sociaux**
- **CO1 B : Offrir aux clubs des outils de communication leur facilitant l'accueil des nouveaux publics** : guide de communication, éléments de langage à privilégier (sport famille, plaisir...), pistes de formation

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux
- Nombre d'évènements nationaux et internationaux diffusés

Numérisation

La numérisation est, aujourd'hui, un passage obligé afin de rendre l'activité plus visible, d'offrir de nouveaux services prenant en compte les modalités de consommation du sport différentes chez les pratiquants actuels dans la perspective d'accroître et de fidéliser le nombre de licenciés. La transformation digitale, au cœur du processus de développement, est un chantier énorme à poursuivre pour mettre à niveau l'infrastructure au service des clubs, comités départementaux, ligues et des licenciés. Il s'agit de :

- favoriser le développement d'offres de services pour fidéliser les licenciés et fédérer des communautés de pratiquants dont certains ne se retrouvent pas dans l'offre sportive associative traditionnelle : processus de prise de licence ou d'affiliation des clubs, travail administratif et comptable mené par les salariés,
- digitaliser le management des organisations sportives par le recours à des solutions numériques et aux nouvelles technologies dans le but de simplifier la gestion et de développer l'attractivité du réseau fédéral, notamment pour la mise en place des manifestations sportives (inscription, paiement, gestion des heures de départ, remontée des résultats, facilitation du travail des experts),
- permettre de mutualiser des solutions numériques efficaces ou le recueil de données en faveur du développement des pratiques : partage d'informations ou d'expériences (entre autres, par la mise en valeur de l'espace ressources).

Action à mener (NU1). Finaliser la stratégie et un plan d'actions de transformation numérique incluant une nouvelle offre de services (demande ANS)

Responsable du suivi : Commission Numérique

Afin d'y parvenir, trois points sont à travailler :

- **NU1A : Assurer une maintenance évolutive du site**
- **NU1B : Déployer le nouveau site vitrine pour faciliter la communication, surtout aux non licenciés**
- **NU1C : Créer des outils numériques pour améliorer la vie du licencié et des structures (nouveau site métier)**

Indicateurs d'évaluation :

- Existence du plan
- Sondage auprès des bénévoles après déploiement du nouveau site
- Statistiques d'utilisation

AXE TRANSVERSAL 3 : ENGAGEMENT DANS LES PROBLEMATIQUES SOCIETALES ACTUELLES

Développement durable

La Course d'orientation étant un sport nature, les pratiquants se sentent très concernés par les sujets liés à l'environnement. Outre les actions génériques liées au covoiturage, au ramassage des déchets, au tri, au recyclage du matériel sportif... qui contribuent à limiter la pollution, des mises en œuvre spécifiques liées à la course en nature hors des chemins sont développées pour préserver les terrains de jeux que sont les forêts, mesurer les effets de la pratique sur le milieu naturel... Dans ce sens, il est toujours nécessaire de faire des analyses d'impact, car les terrains sont très variés, et les conclusions sur un type de terrain ne sont pas valables sur un autre type de terrain. Par ailleurs, la FFCO a signé les chartes des 15 engagements écoresponsables, celle des organisateurs d'évènements sportifs et celle des fédérations sportives.

Responsable du suivi : Commission Développement Durable

Afin d'y parvenir, trois points sont à travailler :

- **DD1 : Engager des études d'impact lors des grands évènements**
- **DD2 : Promouvoir le développement de transports durables pour les déplacements des pratiquants en course d'orientation**
- **DD3 : Mettre en œuvre les actions correspondant aux 2 engagements fédéraux pris par la FFCO pour supporter la charte des 15 engagements écoresponsables des fédérations : limiter notre impact environnemental ; former au développement durable**

Indicateurs d'évaluation :

- Deux études d'impact pendant l'olympiade
- Nombre d'études menées sur les modalités de déplacement lors d'évènements nationaux
- Pourcentage de déplacements réalisés en mobilité durable pour les déplacements domicile – siège de la fédération
- Nombre de réunions réalisées en visio ; nombre de personnes concernées
- Pourcentage de personnes formées au développement durable

Féminisation

Responsable du suivi : Commission Formation et Bureau Directeur

Afin d'y parvenir, un point est à travailler :

- **F1 : Féminiser la FFCO tant chez les pratiquants que chez les dirigeants des instances déconcentrées, l'encadrement, l'expertise**

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de femmes dans les instances de direction nationale et des organes déconcentrés (présidentes, secrétaires générales, trésorières) (indicateur MS)

Ethique et intégrité

Responsable du suivi : Commission Formation et Bureau Directeur

Afin d'y parvenir, deux points sont à travailler :

- **EI1 : Mettre en œuvre, au niveau local, le plan d'action contre les violences et les discriminations (demande MS)**
- **EI2 : Mettre en œuvre, au niveau local, le plan d'actions sur la thématique "éthique et citoyenneté" (demande MS)**

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de formations effectuées au niveau local
- Nombre de participants

MODELE FINANCIER

La mise en œuvre de ce projet ne peut se concrétiser sans les ressources nécessaires pour mener les actions à leur terme de façon efficiente. En conséquence, les financements propres de la FFCO sont à développer autour de deux axes : les ressources internes, les ressources externes.

Afin d'accompagner les actions, notamment celles liées aux pratiques sportives, une réforme du système des redevances sur les courses régionales a été mise en place comme prévu sur la précédente olympiade : elle prend en compte toutes les courses qu'elle soit au CN ou non et est calculée de manière progressive en fonction du nombre de participants.

Mais ce n'est pas suffisant et il est nécessaire de trouver d'autres moyens pour s'autofinancer.

Action à mener (MF 1) : Envisager un modèle financier lié à la labélisation des équipements permanents d'orientation, en lien avec les ligues, comités départementaux et clubs concernés

Responsable du suivi : Commissions Développement territorial et Equipements sportifs

Indicateurs d'évaluation :

- Réalisation du modèle financier

Action à mener (MF 2) : Rechercher des ressources financières privées

Responsable du suivi : Commissions Finances et Partenariats

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de dépendance budgétaire aux partenaires publics
- Evolution du montant des contributions partenariales (en %) (indicateur ANS)
- Volume de partenaires ; montants

